

Optim'CBCR

Module de réalisation et télétransmission du CBCR



Répondez à votre obligation déclarative CBCR – Country by country Reporting

Optim'CBCR permet aux utilisateurs de :

- Gérer un périmètre dédié à l'obligation CBCR,
- Récupérer et intégrer dans Optimis Datafinance les données issues du logiciel de consolidation,
- Déterminer la liasse groupe CBCR, et de la télétransmettre à la DGFIP,
- Bénéficier d'états d'analyse sur les données CBCR déclarées.

L'obligation de télédéclaration

« Cette déclaration doit être souscrite par les sociétés qui répondent aux critères prévus à l'article 223 quinquies C du code général des impôts (CGI) à savoir les entreprises multinationales dont le **chiffre d'affaires consolidé excède 750 millions d'euros**.

Elle doit être transmise obligatoirement par voie électronique **dans les 12 mois suivants la date de clôture de l'exercice** du groupe. La déclaration doit être **télédéclarée** par les entreprises **au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016**.

Le défaut de souscription est sanctionné d'une amende prévue à l'article 1729 F du CGI et dont le montant ne peut excéder 100 000 euros. Les omissions et inexactitudes sont sanctionnées par l'amende générale prévue à l'article 1729 B – 2 du CGI. »

Tableau de bord

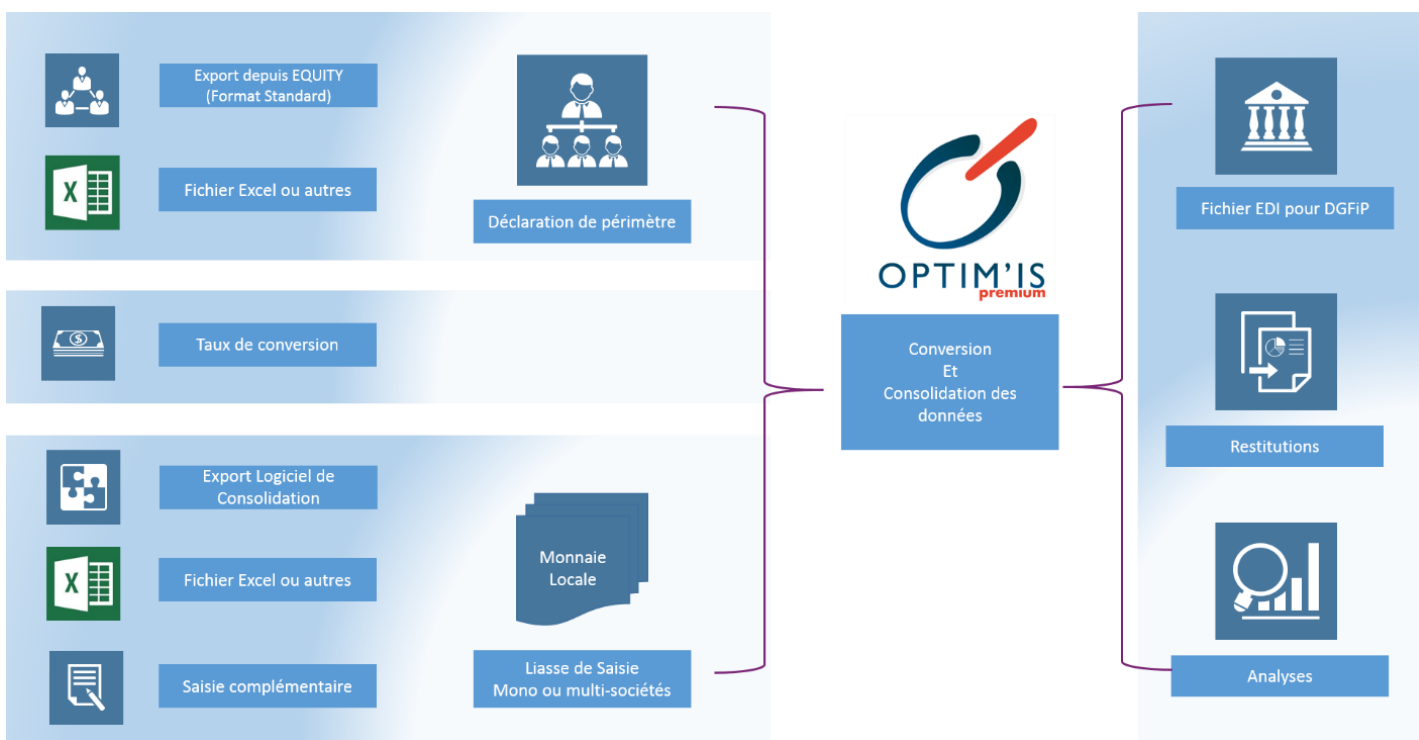
Etapes de saisie et de validation dédiées à l'obligation déclarative.

Gestion des devises

Les données financières sont à communiquer dans la devise de présentation des comptes consolidés. L'alimentation peut être réalisée en monnaie locale et convertie via les taux de change.

Télétransmission EDI

La déclaration Groupe CBCR est transmise à la DGFIP par le biais du portail Etafi.fr



Processus d'établissement de la déclaration CBCR

Gérez vos périmètres « CBCR »

L'utilisateur constitue un **périmètre distinct, propre au CBCR**, des sociétés françaises et étrangères concernées par l'obligation déclarative :

- Les sociétés françaises, fiscalement intégrées ou non, déjà présentes dans le logiciel Optimis, sont récupérées.
- Les autres sociétés (entités hors France et/ou hors intégration fiscale) peuvent être ajoutées dans le périmètre CBCR :
 - Par import de fichier issu du logiciel **Visualscope®** (Equity),
 - Par import de fichier plat,
 - Par saisie manuelle.

La fiche société est enrichie de l'activité CBCR, de la devise et de l'entité déclarante (*).

Le périmètre CBCR est historisé et reporté d'un exercice à l'autre.

Collectez vos données à télédéclarer

La déclaration CBCR nécessite de renseigner un certain nombre d'informations :

- Entité déclarante,
- Pays d'activité,
- Chiffre d'affaires entre sociétés liées et non liées,
- RCAI, Impôt sur les sociétés,
- Effectifs,
- Actifs immobilisés,
- ...

Ces informations peuvent être alimentées par l'utilisateur dans Optim'CBCR :

- Par **import d'un fichier issu du logiciel de consolidation, dans la mesure où la majorité des informations à déclarer y sont renseignées,**
- Par saisie des données.

Cette alimentation peut être réalisée de manière détaillée, entité par entité, ou bien par regroupement sur une zone géographique en utilisant l'entité déclarante (zone « Afrique » regroupant par exemple les pays du Gabon, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun).

Aller plus loin ...

En complément, Optim'CBCR peut être utilisé pour **collecter de l'information fiscale**, quelle qu'elle soit, à l'échelle du groupe :

- Crédits d'impôts,
- Détail des charges non déductibles,
- Taxes locales,
- Redevance de marque,
- Charges et revenus locatifs, ...

Il est ainsi possible de transformer l'obligation CBCR en opportunité de **Reporting fiscal étendu**.

Entité déclarante

(*) La notion d'entité déclarante a été créée afin de permettre le regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'une « déclarante », et ainsi simplifier l'alimentation.

Alimentation des données de manière centralisée ou décentralisée

Import de fichier mono société et multisociétés (alimentation par société, par entité déclarante ou par zone géographique).

Contrôles de liasse

Vérification de la présence de l'information, doublon de sociétés, présence de l'entité en N-1, édition des corrections manuelles, ...

Exploitation intégrée des données

Restitutions standards ou personnalisées, par pays, par société et par entité déclarante. Egalement des calculs de ratio (CA/effectifs, CA/impôt, ...), comparatif N/N-1, ...

Optim'Analysis propose par ailleurs à l'utilisateur de réaliser et modéliser ses propres rapports.

Pré-requis logiciels

Optim'is premium 9.26.2015.1 ou supérieur.

TAX REPORT

	BDEMO01	BDEMO04	BDEMO06	DEMO01	DEMO06	DEMO09	TOTAL GROUPE
Prélèvements fiscaux							
IS	2 272 000	3 641 000	2 533 000	1 140 000	1 844 000	15 913 000	27 343 000
Retenues à la source	4 996 000	1 856 000	3 841 000	1 545 000	363 000	2 687 000	15 288 000
Impôts assis sur le chiffre d'affaires	2 272 000	4 000	2 533 000	66 000	920 000	5 367 000	11 162 000
Impôts assis sur les actifs immobiliers	3 000	362 000	267 000	1 482 000	920 000	2 687 000	5 721 000
Impôts assis sur les autres actifs	342 000	1 782 000	29 000	40 000	43 000	4 771 000	7 007 000
Impôts assis sur les capitaux propres	2 000	1 782 000	33 000	1 482 000	1 793 000	3 346 000	8 438 000
TVA non-déductible	240 000	187 000	62 000	237 000	6 421 000	4 771 000	11 918 000
Impôts et taxes locales	9 266 000	3 514 000	1 000	1 772 000	1 793 000	847 000	17 193 000
Droits d'enregistrement	242 000	3 297 000	233 000	72 000	295 000	1 096 000	5 236 000
Taxes environnementales	10 000	3 514 000	221 600	1 479 000	115 000	107 000	5 446 600
Autres taxes diverses	227 000	11 000	1 545 000	5 028 000	169 000	271 000	7 251 000
	19 872 000	19 950 000	11 298 600	14 343 000	14 676 000	41 863 000	122 002 600